



APPEL DE PRÉSENTATIONS

Conférence 2023 de la Fiducie nationale
(avec l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine
et le Cercle du patrimoine autochtone)

Le patrimoine en évolution

Du 26 au 28 octobre (Ottawa [Ontario])

La conférence du 50^e anniversaire de la Fiducie nationale du Canada

Le mouvement canadien de la conservation du patrimoine est en voie de se transformer pour répondre à de nouveaux besoins de la société. Y êtes-vous prêts? La décolonisation et la lutte contre le racisme, l'action climatique et les efforts déployés par des organismes populaires, des gouvernements et le secteur privé pour relever des défis socioéconomiques sont autant de mouvements de toute actualité dans nos communautés. Dans cette période décisive, le secteur du patrimoine a la possibilité d'accélérer les bienfaits qu'il procure à la société, en apportant des changements transformationnels à sa mission et ses pratiques sur la base d'une vision partagée.

La conférence du 50^e anniversaire de la Fiducie nationale est un jalon marquant pour le secteur du patrimoine. Elle est aussi un moment tout indiqué pour faire le point, en pensant à l'avenir, sur les leçons à dégager des nombreuses transformations – graduelles ou radicales – opérées au fil du temps. Comment, ensemble, façonnerons-nous les 50 années à venir en tenant compte d'enjeux pressants comme la réconciliation, le logement abordable, l'accessibilité, le changement climatique, la justice sociale et la résilience économique?

La Fiducie nationale – avec l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine (ACECP) et le Cercle du patrimoine autochtone (CPA) – vous invite à participer à cette conférence déterminante portant sur la transformation du secteur du patrimoine.

Transformer le patrimoine réunira plus de 500 participants venant de divers horizons – aussi bien des professionnels (émergents et chevronnés), des artisans et des défenseurs que des promoteurs immobiliers, des urbanistes, des gestionnaires de lieux du patrimoine, des

chercheurs, des étudiants et autres bénévoles. Le programme de la rencontre comprendra la présentation d'études de cas difficiles et inspirantes touchant les pratiques du secteur du patrimoine, les communautés et l'industrie. Il y aura aussi des discussions autour des objectifs à adopter, où les délégués raffineront une vision partagée de l'avenir de notre action.

Nous sollicitons des propositions de présentations/séances sur les thèmes suivants :

1. Relance sociale-culturelle – Activer la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)*, lutter contre l'exclusion et transformer les pratiques

Il apparaît aujourd'hui que le secteur de la conservation du patrimoine doit transformer les pratiques et les principes actuels pour cesser de perpétuer des préjugés et d'exclure, et pour reconsidérer la place des récits coloniaux qui ont historiquement été associés à des lieux du patrimoine. Ce volet de la conférence explore la façon dont de nouveaux impératifs sociaux et éthiques motivent une remise en cause fondamentale des paradigmes de la conservation, y compris quant à savoir ce qui est défini comme appartenant au patrimoine et qui en décide. Comment est-ce que les spécialistes du patrimoine, les gestionnaires de lieux, les défenseurs, les responsables de politiques et d'autres peuvent créer une culture de la conservation qui soit inclusive?

Les sujets suivants, entre autres, pourraient être abordés :

- Activer la DNUDPA et donner la priorité à l'autodétermination autochtone – Leçons pratiques à dégager de la co-création en matière de projets patrimoniaux transformateurs; lieux du patrimoine et démarches de réparation, de réciprocité, de cogestion et de relations justes; études de cas sur la décolonisation du patrimoine; promotion et intégration du patrimoine culturel autochtone.
- Repenser les récits actuels – Stratégies pour la transformation des récits aux lieux du patrimoine; réorientation des stratégies et initiatives de promotion afin de favoriser l'inclusion; leçons à retenir sur la façon d'aborder les lieux associés au colonialisme, au génocide et à d'autres formes d'injustice et de violence, quand leurs récits peuvent être contestés ou traumatisants.
- Main-d'œuvre / bénévoles du secteur du patrimoine et action citoyenne – Confronter l'exclusion, faire place à des voix marginalisées et attirer des groupes sous-représentés dans le secteur du patrimoine.
- Outils et pratiques du patrimoine – Solutions pour reconnaître/rectifier les préjugés / l'exclusion dans les processus ou les systèmes; co-création de processus efficaces de planification du patrimoine avec les communautés autochtones et communautés diversifiées; reconsidérer les cadres de référence actuels et faire participer les communautés marginalisées à l'identification du patrimoine; renouveler les outils du patrimoine axés sur ce qui est matériel, pour intégrer l'immatériel, ou créer de nouveaux outils.

- Accessibilité et équité – Stratégies actives pour prioriser des mesures d’accessibilité aux lieux du patrimoine; agir face à l’interaction entre patrimoine, embourgeoisement et inégalité; prioriser la promotion du patrimoine de groupes historiquement marginalisés.

2. **Relance environnementale – Promotion de la conservation du patrimoine en tant qu’action pour le climat**

Nous sommes en pleine crise climatique, et il est vital d’agir immédiatement. Le secteur du patrimoine sait bien que l’immeuble le plus écologique est celui qui existe déjà, mais il a tardé à assumer un leadership en matière d’action climatique, et il a été réticent à s’écarter de principes de longue date pour admettre une forte densification de lieux ou des modifications importantes au patrimoine, comme de grandes rénovations ou le déplacement d’immeubles. Jusqu’où sommes-nous prêts à aller? Pouvons-nous rapidement faire front commun avec des alliés (p. ex., en matière d’économie circulaire, de déconstruction d’immeubles, de protection de l’environnement) et sommes-nous prêts à accepter des compromis nécessaires? Ce volet de la conférence explore la façon dont le secteur canadien du patrimoine peut rapidement réagir pour accélérer la réutilisation des immeubles et la préservation des paysages, créer des alliances et faire évoluer les attitudes du public.

Les sujets suivants, entre autres, pourraient être abordés :

- Intensification et aménagement intercalaire – Leçons à retenir en ce qui concerne la conciliation de l’intensification (dans des quartiers commerciaux ou résidentiels) et la conservation du patrimoine; exemples pratiques concernant l’aménagement intercalaire / l’ajout d’annexes, surtout dans des quartiers résidentiels de faible hauteur; circonstances dans lesquelles la seule conservation de façades ou le déplacement d’immeubles est acceptable dans des projets de réaménagement.
- Réutilisation adaptée et intervention minimale – Stratégies pour intégrer, et non exclure, des immeubles existants (y compris en façonnant les attentes des clients); leçons à retenir de la réutilisation d’immeubles existants pour maximiser la mise à profit de matériaux sur place et minimiser les interventions; analyse de la création d’emplois grâce à la réutilisation adaptée et de l’évolution du marché qui privilégie la nouvelle construction.
- Face à la crise climatique : Principes, pratiques et outils du patrimoine – Leçons à retenir pour la conciliation des rénovations énergétiques et la conservation de la valeur patrimoniale; examiner la déconstruction d’immeubles comme avenue potentielle de conservation ou comme frein à la démolition; intégration des perspectives autochtones sur l’action climatique et la conservation environnementale; adaptation des Normes et lignes directrices aux fins de l’action climatique.
- Lieux du patrimoine, tourisme et action climatique – Réimaginer les lieux du patrimoine et les musées comme outils de sensibilisation du public à l’action climatique; mesures d’atténuation pour des lieux du patrimoine en péril, y compris paysages autochtones culturels et restes archéologiques; stratégies de mise en œuvre d’un tourisme régénérateur.

- Mobiliser des alliés et promouvoir l'éthique de la protection du patrimoine – Expériences pratiques de collaboration entre le secteur du patrimoine et des alliés écologistes (p. ex., en matière d'urbanisme, de transports en commun); stratégies pour faire évoluer les attitudes du public concernant le patrimoine et l'action climatique (p. ex., analyse du cycle de vie, calcul du carbone incorporé), ou études de cas démontrant le lien entre patrimoine et climat ou éclairant les décisions de réutiliser des immeubles.

3. Relance économique – Supprimer les obstacles systémiques à la réutilisation et promouvoir la conservation

La conservation du patrimoine reste largement perçue comme un coût plutôt qu'un investissement. Le patrimoine est parfois coopté comme outil élitiste, alimenté par le syndrome du « pas dans ma cour », servant à protéger des quartiers huppés et à maintenir le statu quo. Le secteur du patrimoine doit en faire plus pour promouvoir le logement abordable grâce à la réutilisation d'immeubles, et faire en sorte que le renouveau du patrimoine ne déloge pas des communautés. Comment est-ce que le secteur du patrimoine pourrait plus efficacement éliminer les obstacles systémiques à la réutilisation, niveler les règles de la finance dans la concurrence avec la nouvelle construction et assurer un accès égal à des spécialistes de la conservation du patrimoine dans l'ensemble de la société canadienne? Comment pouvons-nous assurer un financement adéquat pour des lieux du patrimoine essentiels ne se prêtant pas aisément à de nouvelles utilisations? Ce volet de la conférence porte sur la façon de changer le système pour les lieux du patrimoine en milieu urbain et en milieu rural, et sur la façon dont le secteur du patrimoine peut réorienter son action pour amener une transformation.

Les sujets suivants, entre autres, pourraient être abordés :

- Patrimoine et création de logements – Leçons à retenir de la réutilisation adaptée d'immeubles pour des logements, y compris abordables (p. ex., transformation de bureaux); liens établis entre conservation du patrimoine, embourgeoisement et le « pas dans ma cour »; projets autochtones de réutilisation.
- Lois et politiques – Action face à l'érosion des lois ou politiques sur le patrimoine, ou la nécessité de les renforcer ou les faire évoluer; nouveaux outils d'action citoyenne nécessaires pour réduire la pression sur le patrimoine, principal levier du « caractère communautaire » et de la protection (p. ex., renforcer les examens des demandes de démolition; évaluation de projets sur base du cycle de vie complet); démontrer la rentabilité du patrimoine (p. ex., création d'emplois, retombées économiques); comprendre et résoudre les obstacles à la réutilisation (p. ex., codes – incendie et construction, zonage, cotes écologiques, Normes et lignes directrices).
- Planification et pratiques – Leçons à retenir en matière de mise au point de nouveaux outils de conservation du patrimoine et de zonage; planification du patrimoine respectant la culture; agir face aux programmes de financement, subventions et actions citoyennes qui privilégient certains lieux ou groupes par rapport à d'autres; appui aux entreprises traditionnelles des rues principales.

- Musées et lieux du patrimoine – Plateformes de financement innovatrices ou stratégies d'élargissement du public assurant la viabilité de lieux du patrimoine ouverts au public; stratégies pour financer la diversification des récits présentés dans les lieux du patrimoine.
- Éducation et formation – ouvriers, professionnels et bénévoles – Stratégies pour faire monter la prochaine génération d'ouvriers / professionnels / bénévoles du patrimoine; action systémique pour faire évoluer l'éducation, la formation et les programmes de certification, de la nouvelle construction à la réutilisation et à l'entretien.
- Financement et investissement – Supprimer les obstacles à la réutilisation dans les systèmes fiscaux, les pratiques comptables, la gestion immobilière, l'évaluation des biens immobiliers ou le secteur de l'assurance.

FORMATS DE LA PRÉSENTATION

- **Présentation traditionnelle (15 minutes)** – Ces présentations reposeront sur des études de cas (nouvelles ou anciennes ayant fait l'objet d'une réévaluation rigoureuse) et sur des résultats de recherche qui présentent un aperçu, des principes et des solutions véritables que les autres peuvent mettre en application au sein de leurs communautés. Quelles ont été les questions soulevées par l'étude de cas et quelles leçons en avons-nous tirées?
- **Présentation éclair (7 minutes)** – Brève, efficace et percutante. Ces présentations inspirées de « Pecha Kucha » font ressortir les questions patrimoniales et offrent des leçons sous forme de séances dynamiques.
- **Exposés éclair (5 minutes)** – Formule exclusive pour les étudiants et jeunes professionnels (habituellement ceux qui travaillent dans le patrimoine depuis 5 ans ou moins).
- **Séance traditionnelle ou non traditionnelle de conférence (90 minutes)** – Proposez une séance de conférence complète, y compris sous forme non traditionnelle : quatre présentations et un modérateur, table ronde, discussion-débat, atelier, action directe, représentation culturelle, etc. Veuillez identifier le ou les animateurs de séance, les présentateurs et autres personnes-ressources.

VEUILLEZ JOINDRE À VOTRE DEMANDE :

- Titre de la présentation/séance proposée, format et un résumé (450 mots ou moins).
- Veuillez inclure au moins un objectif d'apprentissage pour une présentation, ou au moins 2 pour une séance, afin de décrire clairement ce que les gens présents apprendront au cours de leur participation. Par exemple : « Analyser et interpréter une étude de cas pour examiner la façon dont la conservation du patrimoine contribue à revitaliser les quartiers et déplace les combats. »
- À quel (s) volet (s) de la conférence votre présentation/séance correspond-elle?
- Votre nom, vos coordonnées et une courte biographie (150 mots)
- Votre situation à titre d'étudiant, le cas échéant.

Pour encourager la participation de membres de la communauté et d'autres partenaires (de domaines autres que le secteur du patrimoine) qui participeront seulement à leur propre séance, les frais d'inscription pourraient être supprimés en consultation avec la Fiducie nationale.

La Fiducie nationale travaillera avec les présentateurs et s'efforcera de trouver des ressources à l'appui de leur participation. Si vous avez besoin de mesures particulières pour pouvoir participer à tout ou partie de cette conférence, ou si vous avez des suggestions pour y améliorer l'accessibilité, nous vous invitons à nous le faire savoir en adressant un courriel à conference@fiducienationalecanada.ca.

DATE LIMITE DE SOUMISSION : Le vendredi avril 21, 2023

L'avis d'acceptation des résumés sera envoyé d'ici la fin du mois de mai 2023. Les auteurs des résumés acceptés auront droit à un escompte sur le coût de participation à la conférence complète. Les étudiants présentateurs pourront s'inscrire gratuitement à la conférence.

Toutes les séances et présentations à la Conférence 2023 de la Fiducie nationale pourraient être filmées et diffusées en direct, et des images ou des vidéos pourraient y être prises. Pour participer à la conférence, les présentateurs devront consentir à la diffusion Web d'images et de vidéo sur le site Web de la Conférence 2023 de la Fiducie nationale, à leur diffusion ou leur archivage sur d'autres médias de la Fiducie nationale, de l'ACECP et du CPA, et à leur utilisation dans des outils promotionnels.

Pour soumettre votre proposition ou pour obtenir de plus amples renseignements :

conference@nationaltrustcanada.ca

Téléphone : 613-237-1066. Visitez notre site Web à l'adresse www.nationaltrustcanada.ca